



# BIENVENUE A TOUS

*Réunion d'information finales de coupes  
Féminines  
07/06/2025*

# ORDRE DU JOUR

1. Rappel des horaires
2. Les besoins du District
3. Consignes et organisations
4. Les maillots
5. Protocole
6. Informations diverses
7. Rappels réglementaires



# FINALES DE COUPES DU 07 JUIN 2025



**13H – U15F (Foot à 8)**  
STE GENEVIEVE FC 2 – VILLABE ES

**13H – U18F (Foot à 8)**  
TROIS VALLEES FC 2 – STE GENEVIEVE FC 2

**15H30 – SENIORS F (Foot à 8)**  
ETAMPES FC 2 – IGNY AFC

**15H30 – SENIORS F (Foot à 11)**  
FLEURY 91 FC 2 – TROIS VALLEES FC

Stade Municipal  
38, rue de Chevannes  
91610 BALLANCOURT  
(Synthétique & Herbe)



# FINALES DE COUPES

**H-1h15 → Arrivée des équipes**

**H-1h → Etablissement de la Feuille de match**

**H-15 Minutes → Retour vestiaire après échauffement**

**H-10 Min → Vérification licences et équipements**

**H-5 Min → Rentrée sur terrain et photo**



# CONSIGNES ET ORGANISATIONS

- Foot à 8 : 12 joueuses + 4 accompagnateurs/accompagnatrices
- Foot à 11 : 14 joueuses + 4 accompagnateurs/accompagnatrices

L'arrivée au stade en tenue de club est souhaitée afin de vous identifier facilement.

Se présenter **une heure et quart** avant la rencontre à l'agent de sécurité à l'entrée du Stade.



# LES MAILLOTS

Le Comité Directeur du District a décidé d'offrir les maillots pour les finalistes (ensemble maillot-short-chaussette).

Par conséquent l'équipe recevante jouera en **BLEU**

L'équipe visiteuse jouera en **ROUGE**



# PROCOLE

## AVANT-MATCH :

Photos des équipes dos à la tribune

## APRES-MATCH :

La remise des récompenses se déroulera sur le terrain. Les deux équipes doivent rester pour la remise des récompenses.



# INFORMATIONS DIVERSES

- **FMI obligatoire** avec tablette du club recevant, se munir du listing des joueuses si problème de FMI ou FootCompagnon (Sauf pour les Seniors F à 8)
- **INTERDICTION FORMELLE DE PETARD/ FUSEE ET FUMIGENE/CELEBRATIONS AUTOUR DE LA MAIN COURANTE**  
*Annexe Financier: amende de 800 €*
- Les entrées sont **GRATUITES !**
- Parking libre
- Présence buvette



# RAPPEL REGLEMENTAIRE

**Un petit rappel des règlements concernant les remplacements :**

ARTICLE 22. - REMPLACEMENT DES JOUEUSES.

Les joueuses remplacées ne peuvent pas devenir remplaçantes.

Foot à 8 : Cette règle ne s'applique pas.





**MERCI A VOUS**